

Règlement relatif au service « Pedibus »

1. Entrée en vigueur

A partir de l'année scolaire 2026/2027, le règlement est valable pour une année scolaire et sera annuellement soumis à l'approbation du conseil communal dans le cadre du vote de l'organisation scolaire.

2. Inscription

Le service « Pedibus » est strictement limité aux écoliers fréquentant les cycles 1.1, 1.2, 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental de la Ville de Rumelange. L'inscription se fait moyennant un formulaire à remplir et à signer par les parents d'écoliers respectivement responsables investis par l'autorité parentale. Elle est uniquement valable pour l'année scolaire en cours et doit être renouvelée chaque année scolaire.

3. Dispositions relatives aux accompagnateurs/trices

- ☐ Comme les horaires sont à respecter par chaque groupe, aucun enfant en retard ne peut être attendu.
- ☐ L'accompagnateur/trice est responsable de la sécurité du groupe et a l'autorité sur les enfants en question. Il/elle est le premier interlocuteur pour les parents/responsables s'ils rencontrent des problèmes.
- ☐ Le port du gilet de sécurité, qui est mis à disposition par la Ville de Rumelange, est obligatoire pour l'accompagnateur/trice pour toute la longueur du trajet.

4. Dispositions à respecter par les parents/responsables d'écoliers

- ☐ Les parents/responsables des cycles 2 à 4 doivent obligatoirement indiquer si leur enfant est autorisé à rentrer tout seul à partir du point de rassemblement ou non. Cette disposition ne s'applique pas aux écoliers du cycle 1 dont les parents/responsables sont tenus d'être présents au point de rassemblement aux horaires établis pour le retour.
- ☐ Les parents/responsables s'engagent à ce que l'écolier soit à temps sur l'arrêt du service « Pedibus » et d'être présents lors du retour de leur enfant.
- ☐ Si l'enfant ne part ou rentre pas avec le service « Pedibus », les parents/responsables sont priés d'informer l'accompagnateur/trice en temps utile et ils s'engagent à récupérer leur(s) enfant(s) à l'école. Il en est de même en cas de maladie ou excursions scolaires.

5. Dispositions à respecter par les écoliers

- ☐ Le port du gilet de sécurité, qui est mis à disposition par la Ville de Rumelange, est obligatoire pour l'écolier pour toute la longueur du trajet.
- ☐ Le point de départ et d'arrivée de l'écolier est obligatoirement au point de rassemblement.
- ☐ Il faut respecter les horaires du service « Pedibus » et ne pas arriver en retard aux arrêts pour l'aller et le retour.
- ☐ Il faut respecter les autres écoliers ainsi que l'accompagnateur/trice. Il est donc strictement interdit aux écoliers de se disputer soit verbalement soit physiquement avec leurs camarades ou l'accompagnateur/trice sur le trajet du service « Pedibus ».

- ☐ Il est interdit de s'enfuir, de courir sur la route et d'empêcher ou ralentir le service « Pedibus » sur son trajet.

6. Conséquences en cas de non-respect des dispositions par les écoliers

- ☐ 1^{er} avertissement : L'écolier est oralement averti.
- ☐ 2^{ème} avertissement : Les parents/responsables sont avertis par écrit.
- ☐ 3^{ème} avertissement : Les parents/responsables sont avertis une dernière fois par écrit.
- ☐ Exclusion immédiate de l'écolier du service « Pedibus » par la Ville de Rumelange en cas d'un nouvel non-respect à la suite d'un 3^{ème} avertissement.

7. Lignes et horaires

- ☐ Ligne 1 : Centre culturel « André Zirves »

- ☐ Point de rassemblement : Centre culturel « André Zirves »

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.10 heures

Après-midi : Départ à 13.30 heures
Retour à 16.00 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.10 heures

Cycle 2-4

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.35 heures

- ☐ Point de rassemblement: Eglise

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin : Départ à 7.35 heures
Retour à 12.00 heures

Après-midi : Départ à 13.35 heures
Retour à 15.50 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin : Départ à 7.35 heures
Retour à 12.00 heures

Cycle 2-4

Matin : Départ à 7.35 heures
Retour à 12.25 heures

- ☐ Ligne 2: Hall des sports "Will Hoffmann" / Ancien centre intégré pour personnes âgées / Ecole "rue J.-P. Bausch"

- ☐ Point de rassemblement: Halls des Sports Will Hoffmann

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin : Départ à 7.25 heures
Retour à 12.10 heures

Après-midi : Départ à 13.20 heures
Retour à 16.05 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin : Départ à 7.25 heures
Retour à 12.10 heures

Cycle 2-4

Matin : Départ à 7.25 heures
Retour à 12.40 heures

- ☐ Point de rassemblement: Ancien centre intégré pour personnes âgées

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.05 heures

Après-midi : Départ à 13.25 heures
Retour à 16.00 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.05 heures

Cycle 2-4

Matin : Départ à 7.30 heures
Retour à 12.35 heures

☐ Point de rassemblement: Ecole "rue J.-P. Bausch"

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.35 heures
Retour à 11.55 heures

Après-midi : Départ à 13.30 heures
Retour à 15.50 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.35 heures
Retour à 11.55 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.35 heures
Retour à 12.25 heures

☐ **Ligne 3: Gare**

☐ Point de rassemblement: Gare

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.05 heures

Après-midi : Départ à 13.25 heures
Retour à 16.00 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.05 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.25 heures
Retour à 12.40 heures

☐ **Ligne 4: Cité Kiirchbiereg / rue Haute**

☐ Point de rassemblement: Rond-Point Cité Kiirchbiereg

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.15 heures

Après-midi : Départ à 13.15 heures
Retour à 16.05 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.15 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.45 heures

☐ Point de rassemblement: rue Haute

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.40 heures
Retour à 12.05 heures

Après-midi : Départ à 13.25 heures
Retour à 15.55 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.40 heures
Retour à 12.05 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.40 heures
Retour à 12.35 heures

☐ Point de rassemblement: rue Batty Weber - Résidence Verena

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.45 heures
Retour à 12.00 heures

Après-midi : Départ à 13.30 heures
Retour à 15.50 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.45 heures
Retour à 12.00 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.45 heures
Retour à 12.40 heures

☐ Ligne 5: rue du Cimetière

□ Point de rassemblement: Aire de jeux “rue du Cimetière”

Lundi, Mercredi, Vendredi

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.15 heures

Après-midi : Départ à 13.15 heures
Retour à 16.05 heures

Mardi, Jeudi

Cycle 1

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.15 heures

Cycle 2-4

Matin: Départ à 7.30 heures
Retour à 12.45 heures

